



31 mars 2004

Retrait de plusieurs lots de dispositifs médicaux de différents fabricants

L'AFSSAPS a demandé à 25 fabricants de retirer du marché des lots de dispositifs médicaux stérilisés à l'oxyde d'éthylène par la société ESTER, pour lesquels la stérilité ne peut être garantie. Cette mesure de police sanitaire fait suite à une inspection conduite, début 2004, par l'AFSSAPS auprès de la société ESTER, sous-traitant de stérilisation.

Les différents fabricants ont informé directement leurs clients (utilisateurs finaux).

Une **i**nformation/recommandation de matériovigilance a été adressée à l'ensemble des Directeurs d'établissement de santé, des correspondants locaux de matériovigilance et pharmaciens hospitaliers.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.hosmat.fr>